



ASSEMBLEE GENERALE

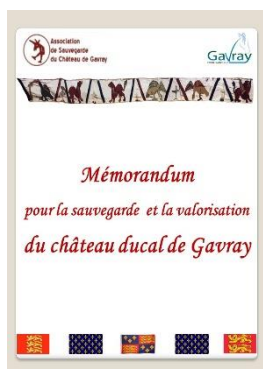
du samedi 18 novembre 2017 à 11 h

Rapport d'activité

Notre activité au cours de l'exercice écoulé a été marquée par :

- la mise en place d'un comité de pilotage suite à notre « Mémoire pour la sauvegarde et la valorisation du château de Gavray »,
- « notre participation aux « Rencontres du Patrimoine » organisées conjointement par l'Association des Acteurs du Patrimoine de la Manche (AAPM) et le Conseil départemental de la Manche,
- et, malheureusement par une série d'actes de vandalisme dont le site a été victime.

1 – Mémoire pour la sauvegarde et la valorisation du château de Gavray :



Ce patrimoine normand, dernier vestige des forteresses des ducs de Normandie dans le département de la Manche, subit :

- l'épreuve du temps, l'aménagement du site remonte à 2001,
- les incivilités conscientes ou inconscientes de certains visiteurs,
- les dégradations volontaires de certains autres,

compromettant à terme l'existence même de ce vestige faute de mesures conservatoires.

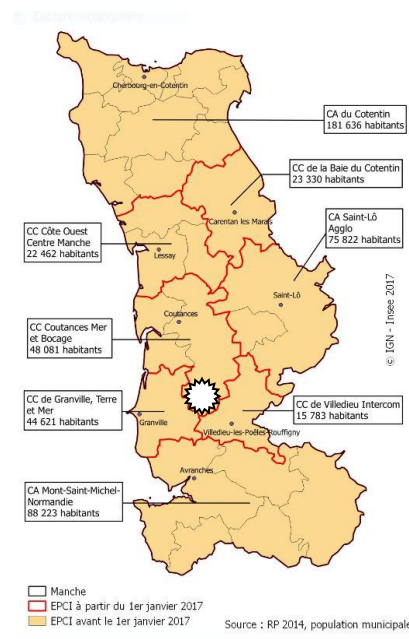
Parallèlement, quelques aménagements favoriseraient la compréhension de ce vestige et inciteraient peut-être certains promeneurs à considérer autrement ce qu'ils

considèrent comme de « simples tas de cailloux ».

Ce château appartient à la commune de Gavray (1500 habitants) depuis 1832. Après avoir été chef-lieu de canton de la révolution à 2015 et siège de la première communauté de communes jusqu'en 2015, Gavray se situe désormais dans la partie bocagère sud de la CC Coutances Mer et Bocage (☼) coincée » entre la CC de Granville, Terre et Mer et la CC de Villedieu-Rouffigny.

Un document de présentation de 23 pages a été adressé conjointement avec Guy NICOLLE, maire de Gavray, le 27 février, notamment, à :

- Monsieur Jacky BIDOT, Président de la CMB (Coutances Mer et Bocage),
- Monsieur Pierre de CASTELLANE, conseiller départemental, membre délégué à la valorisation du patrimoine, aux traditions et métiers d'art de la commission de l'attractivité territoriale, de l'économie et de l'agriculture et vice-président de la CMB,
- Monsieur Daniel HELAINE, vice-président de la CMB et responsable





Association de sauvegarde du château de Gavray



de la commission culture et patrimoine,

- Madame Sylvie PASERO, vice-présidente de la CMB et présidente de l'EPIC,
- Monsieur Jean Manuel COUSIN, conseiller régional,
- Monsieur Stéphane TRAVERT, alors député et conseiller régional.

Un comité de pilotage a été créé le 27 avril comprenant, outre Guy NICOLLE :

- Pierre de CASTELLANE,
- Daniel HELAINE,
- Josette LEDUC, membre de la commission culture et patrimoine de la CMB,

et, pour l'association :

- Patrick PERRICHET, président,
- Rhoda ALLANIC-CRONIN, archéologue-illustratrice, membre du bureau,
- Martial DEFOY, trésorier en charge de la communication,
- Bernard HEBERT, secrétaire maire délégué de Mesnil-Hue.

L'association a été chargée de réaliser un projet de cahier des charges.

Une deuxième réunion du comité de pilotage a eu lieu le 30 mai. Le cabinet Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (c.a.u.e.) qui avait réalisé une étude de mise en valeur du site du château en août/septembre 1993. Cette réunion a examiné le préprojet de cahier des charges présenté par l'association. En conclusion, il a été demandé au c.a.u.e. de faire part au comité de ses réflexions sur ce document.

La réunion prévue en septembre n'a pas encore eu lieu. Elle devrait se tenir avant la fin de l'année.**

2 – Rencontres du Patrimoine de la Manche :

Organisées conjointement par l'Association des Acteurs du Patrimoine de la Manche (AAPM) et le Conseil départemental de la Manche, nous avons participé à ces rencontres qui se sont déroulées au Haras National de Saint Lô les 8 et 9 juillet. Ce premier salon consacré au patrimoine bâti, mobilier et paysager du territoire a pour vocation d'être le rendez-vous privilégié des passionnés du patrimoine, professionnels et grand public.





Le succès de cette manifestation nous a permis de faire découvrir ou redécouvrir le château de Gavray, à travers :

- nos différents documents de PLV (affiches, flyers, etc....),
- la présentation de nos vidéos sur le site et sur l'histoire du château,
- nos dernières réalisations et nos projets.

Enfin, cette manifestation nous a permis de nouer des contacts dans différents domaines, contacts qui pourront s'avérer utile pour le futur.

3 – Le vandalisme :

L'année écoulée a été marquée par une recrudescence des actes de vandalisme puisque nous en avons déplorés à 7 reprises :

- les 21, 25 et 28 avril. Une plainte a été déposée.
- les 16 et 19 août. Une nouvelle plainte a été déposée.
- les 29 août et 15 septembre. Une plainte a à nouveau été déposée.

BILAN DE CES DEGRADATIONS

A – documents arrachés :

- 3 arrêtés municipaux,
- 3 affiches à l'entrée du site,
- 28 cibles KIT- M,
- 7 numéros de cibles
- 8 QR codes,



B – autres dommages :

- 3 poteaux supports arrachés dont 1 non retrouvé à ce jour,
- barrière de protection de la citerne détruite,
- morceaux de barrière du chemin de ronde arrachés,



- hampe à la licorne du « Grand livre » près des tables de pique-nique arrachée et jetée sur la pente nord,
- nombreuses pierres descellées.

4 – Communication :

4.1 Newsletter « *Le trésor normand de Charles II de Navarre* » :

Trois numéros de cette lettre (5,6 et 7) ont été diffusés auprès de 250 personnes et installés sur les réseaux sociaux.

Une quatrième est en préparation.



Association de sauvegarde du château de Gavray



4.2 PLV :

Nos outils de PLV : affiches, flyers etc.... ont été entièrement renouvelés grâce à Rhoda (*à nouveau un grand merci à elle*). Le stock constitué a déjà « fondu ». Les flyers en allemand et en anglais sont en rupture de stock.

Par ailleurs, nous avons réalisé pour professionnaliser notre démarche lors de participation à des manifestations 5 roll up :

- un, rappelant l'histoire du château,
 - quatre, présentant les vestiges,
 - un, présentant diverses réalisations de notre association.
- Ces supports ont été exposés pour la première fois à la foire Saint-Luc.



4.3 Vidéos :

Les vidéos évoquées lors de la dernière Assemblée sur l'histoire du château ont été installées sur notre site internet par Jean François Gérault (*à nouveau un grand merci à lui*). Deux versions sont proposées dont l'une en HD.

5 - Site internet :

5.1 Connections générales :

L'objectif de 40 000 connections ne sera pas atteint, à ce jour nous sommes à 33 706. Néanmoins cela représente pour les 46 premières semaines 8 306 connections supplémentaires.

5.2 Parcours commenté :

Les nombreuses dégradations évoquées précédemment, dont il a été l'objet, interdisent toute interprétation.

6 – Visites du site :

Nonobstant les visites individuelles, nous avons procédé à plusieurs visites de groupe :

- le 21 avril, à la demande du Pays d'Art et d'Histoire,
- les 16 et 17 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine,
- le 23 octobre, à la demande de l'Université inter-âges de Coutances (2 visites).

7 – Manifestations :

Nous avons participé :

- le 23 avril, à la demande des organisateurs au « Printemps de la jeunesse et à la Fête de la nature » à Gavray,
- les 8 et 9 juillet aux « Rencontres du Patrimoine de la Manche » à Saint-Lô.
- les 13, 14 et 15 octobre à la foire Saint-Luc de Gavray.



8 – Subventions :

Nous avons sollicité de la CMB une subvention de 1 500 € destinée à :

- remplacer la barrière de protection de la citerne,
- transporter les matériaux destinés au rechargement des parties sablées,
- remplacer les drapeaux, les cibles KIT-M et les QR codes.

Cette subvention nous a été accordée dans son intégralité marquant ainsi, nous semble-t-il, l'intérêt que porte la CMB à la sauvegarde et à la valorisation du site du château. Une fois encore, merci.

9 – Aménagement du site du château :

Le rechargement des parties sablées qui devait être réalisé cette année a été reporté avec l'accord de la CMB en attendant les résultats des travaux du comité de pilotage.

10 – Classement du site :

Les nouvelles annoncées pour 2017 ne nous sont pas parvenues, nous relançons.

11 – Adhésion :

Contrairement aux années précédentes, nous n'avons enregistré aucune nouvelle adhésion. Par contre, nous avons perdu 6 membres dont 4 pour des décès.

***Depuis cette A.G., nous avons reçu le 21 novembre du directeur du c.a.u.e. un courriel nous informant dans le cadre de leur réflexion sur le site du château de :*

- *la formation, au sein du c.a.u.e. d'une équipe pluridisciplinaire composée d'une paysagiste-conseillère, d'une géomathicienne animant le SIG, d'un architecte-conseiller chargé d'évaluer les perspectives de pérennisation et d'évolution du site;*
- *liens avec une association gérant une motte féodale dans le centre de la France ayant eu les mêmes questionnements que nous ;*
- *faire travailler les étudiants de BTS « Aménagement Paysager » du lycée « Nature » de Coutances sur le sujet de la motte castrale de Gavray et ce dans le cadre de leur partenariat ;*
- *une réunion d'étape dans le courant du mois de février.*